

Collectifs aveyronnais du Vallon, de Saint-Affrique, du sud-Ouest Aveyron d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels.

le 25 avril 2020

Objet : Au sujet de l'application Stop-covid

Annexe : revue de presse de l'utilisation du tracking dans 12 pays

Madame la Députée,
Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Sénateur,

Les 28 et 29 avril prochains, le gouvernement appelle l'Assemblée nationale à une discussion sans vote relative à l'éventualité de mettre en place au niveau national un système de traçage des citoyens, dans l'objectif annoncé de lutter contre la pandémie du Covid-19.

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre opposition ferme et résolue à l'instauration d'un tel système de surveillance des citoyens et vous alerter sur **l'extrême gravité que présenterait sa mise en vigueur au regard de nos libertés fondamentales.**

Au-delà même des questions relatives à l'efficacité d'un tel système, qui ne saurait être assurée qu'à la condition que celui-ci soit gravement intrusif et attentatoire à nos vies privées, aucune des prétendues garanties dont il nous est affirmé que ce système serait entouré ne saurait emporter la conviction.

Ces garanties sont à l'évidence illusoires, tant ces systèmes pourront très aisément, à compter de leur mise en place, être progressivement rendus plus intrusifs, quand ils ne seront pas détournés de leur objectif initial, comme le sont régulièrement les fichiers d'ores et déjà existants.

De tels systèmes contribueraient en outre inmanquablement à instaurer un état d'esprit de défiance entre nos concitoyens, quand l'heure est au contraire à la solidarité la plus forte, avec des risques de dérives dont on voit d'ores et déjà d'exécrables exemple avec les délations qui fleurissent.

Plus grave encore, il suffit d'examiner les exemples de mise en place de tels systèmes sur le plan international pour constater qu'ils peuvent **très aisément évoluer vers des dispositifs de contrôle annihilant purement et simplement toutes les formes de libertés.**

Or, contrairement à l'un des éléments de langage d'ores et déjà relayés s'agissant des projets de « traçage », nous savons parfaitement que de tels systèmes ne seront en aucun cas temporaires mais, une fois adoptés, s'inscriront de manière définitive dans le paysage de la « surveillance à la française ». L'exemple récent de la loi d'urgence antiterroriste, dont les dispositions ont été très largement intégrées au droit commun dès son abrogation, suffit d'éclairer quiconque prétendrait accorder foi à cet argument.

Voici quelques-unes des raisons qui nous conduisent à nous opposer sans la moindre ambiguïté à une telle perspective, qui contribuerait grandement et de manière irréversible à éloigner la France des règles de vie en commun que nous nous sommes donnés dans le cadre démocratique.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération respectueuse.

Annexe :

Revue de presse de l'utilisation du numérique lors de cette crise, en Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Russie, Israël, Equateur, Chine, Taïwan, Singapour, Hong-Kong, Corée du Sud (mis à jour au 21/04) :

« *Quand on a un marteau- dans ce cas la localisation d'un téléphone portable, il est tentant de voir des clous partout* » explique Susan Landau, une des personnalité américaine les plus réputée en matière de cyber-sécurité » <https://www.nextinpact.com/news/108886-covid-19-pourquoi-contact-tracking-ne-fonctionnera-probablement-pas.htm>

En Équateur « *selon les médias, le gouvernement équatorien aurait autorisé le suivi GPS à des fins d'application des mesures de confinement* ». <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique--et-nos-droits>

En Russie ce sont les caméras à reconnaissance faciales qui reconnaissent les personnes non-confinées : « *La puissance du système repose sur un maillage très serré. Pas un couloir de métro, pas une rue n'échappe aujourd'hui aux 170 000 caméras déployées peu à peu depuis une décennie au nom de l'ordre public. Quelque 100 000 d'entre elles sont reliées à l'intelligence artificielle capable d'identifier les personnes filmées et les 70 000 restantes doivent suivre sous peu. La police de Moscou a dit avoir identifié depuis février près de 200 personnes ayant enfreint leur quarantaine, grâce à cette surveillance (...)* Son dispositif, qui est aussi exporté en Chine, premier marché mondial, et en Amérique latine, est même capable d'identifier les personnes par leur seule silhouette dans 80 % des cas ». <https://www.ouest-france.fr/europe/russie/coronavirus-100-000-cameras-surveillent-les-confines-moscou-et-tous-les-autres-6789987>

En chine : « *un système développé par le géant chinois de l'internet Baidu contrôle les passagers de la gare Qinghe via des technologies de reconnaissance faciale et des capteurs infrarouge, photographiant automatiquement chaque visage. Si la température d'un corps dépasse 37,3 degrés, l'alarme stridente se déclenche, entraînant un second contrôle (manuel)* » (...) L'expert chinois de la reconnaissance faciale, Megvii, a aussi développé en urgence un système similaire, expérimenté dans une station de métro à Pékin. Selon lui, l'équipe a optimisé ses modèles « *pour détecter efficacement les températures corporelles même quand seul le front est à découvert* » ». <http://www.leparisien.fr/international/comment-la-chine-utilise-la-reconnaissance-faciale-pour-traquer-les-malades-du-coronavirus-08-02-2020-8255907.php>

Dans ce même pays : « *un algorithme évalue si la personne est allée dans une zone à risque ou a été en contact avec des contaminés, et cela détermine si elle a le droit de se déplacer* » <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« *La Chine va jusqu'à attribuer des codes couleurs aux smartphones (vert, jaune, rouge), qui déterminent où un citoyen peut aller ou pas* ». <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-vie-privee-prochaine-victime-de-la-pandemie-6794645>

« En Chine, Alibaba a sorti une fonctionnalité de suivi médical qui exploite des données relatives à la santé individuelle et assigne un statut sanitaire à chaque personne par le biais d'un code couleur. S'il est vert, la personne est « saine » ; s'il est jaune, elle doit être confinée pendant sept jours, et pendant 14 jours s'il est rouge. Ce système est utilisé pour autoriser ou refuser l'accès aux espaces publics. L'application partage ses données avec les autorités chargées de l'application des lois, ce qui est très préoccupant. » <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique-et-nos-droits>

« Le gouvernement chinois ne vient-il pas dans le même temps, selon l'agence de Presse Reuters, d'annoncer, pour lutter contre le Covid-19, une accélération du déploiement d'antennes-relais 5G pour atteindre les 600 000 à la fin de l'année 2020 ». https://www.robindestoits.org/Coronavirus-telephonie-mobile-et-ordonnances-communique-de-presse-Alerte-Phone-Gate-CRIIREM-Robin-des-Toits_a2888.html

« **En Corée du sud, Chine et Taïwan**, les données proviennent des « appli », plus précises avec la localisation par GPS, et elles ont été utilisées massivement pour contrôler les déplacements de population, et dans de nombreux cas arrivant même à des identifications personnelles » https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico

« **Le gouvernement taïwanais** utilise des smartphones pour surveiller les personnes en quarantaine. Celles-ci reçoivent un message d'avertissement si elles ne respectent pas leur confinement ».

<https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Un jeu de vase communicant s'est mis en place entre l'agence de l'immigration et l'agence de santé où les données de la première étaient intégrées à la seconde pour évaluer la situation pandémique en temps et en heure. Par ailleurs, chaque passage en pharmacie est connu des autorités puisque les personnes y scannent leur carte d'assurance maladie et délivrent des informations sur leurs achats de masques ou de gels » https://www.lemondemoderne.media/souriez-vous-etes-traces/#_ftn1

« **Singapour** a mis en place ce dispositif de détection des cas suspects et d'identification de l'entourage de chaque patient, via le bornage téléphonique, le contrôle des terminaux bancaires, etc. La mise en quarantaine est immédiate et vérifiée par géolocalisation trois fois par jour. Des cartes interactives sont même mises en ligne par les autorités qui géolocalisent chaque nouveau cas à la rue près, de façon à ce que chacun sache s'il a pu se trouver à proximité d'un cas détecté. Toutes les données sauf l'identité sont affichées ». <https://www.decision-sante.com/actualites/breve/2020/03/25/geolocalisation-des-personnes-contaminees-faut-il-en-avoir-peur-29377>

« L'âge et le sexe sont précisés, de façon à ce que chacun sache s'il a pu se trouver à proximité d'un cas détecté ». <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Les cas suspects sont mis en quarantaine et doivent communiquer leurs coordonnées GPS plusieurs fois par jour, et s'ils trichent, leur passeport est confisqué, ou pour les étrangers, leurs visas annulés ». <https://www.nextinpact.com/news/108886-covid-19-pourquoi-contact-tracking-ne-fonctionnera-probablement-pas.htm>

« **Hong Kong** demande aux personnes arrivant de l'étranger de porter des bracelets de suivi, et Singapour a une équipe de détectives numériques pour surveiller ceux qui sont en quarantaine. » <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-vie-privee-prochaine-victime-de-la-pandemie-6794645>

En Corée du Sud, les terminaux bancaires sont aussi utilisés. <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

Et : « les autorités envoient des conseils sanitaires par SMS, accompagnés d'informations personnelles liées aux patients atteints par le COVID-19 et de liens qui mènent vers des données détaillées sur leurs déplacements. Cette mesure est alarmante, car elle constitue une violation du secret médical et renforce la stigmatisation des personnes infectées » <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique--et-nos-droits>

En Israël, « l'analyse des données numériques et des conversations par l'intelligence artificielle pour tracer les contacts, déplacements et activités des suspects » (« Israel approves mass surveillance to fight coronavirus », <https://www.ynetnews.com>, 17/03/20 cité par Pièces et Main d'oeuvre « Leur virus, nos mort, op.cit)

Et « le gouvernement a autorisé le Shin Bet, le service de renseignement intérieur, en charge des "activités anti-terroristes", à traquer les données de localisation des téléphones portables des citoyens sans autorisation préalable de la justice » <https://www.franceculture.fr/sciences/geolocalisation-backtracking-face-au-coronavirus-que-fait-la-france>

« L'entreprise de surveillance israélienne NSO Group propose désormais à la vente un outil d'analyse de mégadonnées qui affirme suivre la propagation de la maladie en reportant les déplacements des personnes sur une carte. Or NSO a déjà vendu des données à des gouvernements répressifs par le passé. Il est primordial que les entreprises qui participent à la lutte contre le COVID-19 identifient, préviennent, réduisent et publient les risques en matière de droits humains liés à leurs activités, produits et services dans ce contexte de pandémie ». <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique--et-nos-droits>

Mieux ou pire, au choix, en Pologne, nous surlignons : « le pays a lancé une application permettant de géolocaliser les personnes rentrant de l'étranger et sommées d'observer une quarantaine.

Drones, géolocalisation, reconnaissance faciale: l'arsenal technologique mis en place par la Chine pour contrer l'avancée du nouveau coronavirus fait des émules. Les télécoms italiens travaillent avec le gouvernement pour détecter les mouvements des personnes infectées. La police de Paris utilise des engins sans pilote pour surveiller les zones interdites d'accès. Et la Pologne propose aux personnes en quarantaine d'installer une application de reconnaissance faciale pour vérifier qu'elles ne quittent pas leur domicile.

Le gouvernement polonais invite ainsi les personnes qui reviennent de l'étranger, et dont les données et le numéro de téléphone sont conservés dans une base de données spéciale, à **installer une application mobile appelée «La quarantaine à domicile»**. Cette dernière utilise les technologies de la géolocalisation et de la reconnaissance faciale pour s'assurer du respect du confinement.

A l'installation de l'application, la personne en quarantaine devra se prendre en photo, qui servira de référence. Par la suite, l'application lui demandera de prendre des selfies, à n'importe

quel moment de la journée. Ces photos sont géolocalisées. L'utilisateur de l'application a vingt minutes pour s'exécuter. S'il n'obtempère pas, la police est prévenue et peut lui imposer une amende allant jusqu'à 5000 Zlotys, soit 1000 euros (...) En effet, l'utilisation de cette application n'est pas obligatoire, mais les personnes qui refusent de l'installer doivent s'attendre à des visites-surprises des forces de l'ordre » <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/les-polonais-en-quarantaine-doivent-se-prendre-en-selfie-pour-prouver-qu-ils-sont-chez-eux-20200324>

En Allemagne : « Deutsche Telekom vient de livrer à deux reprises les données anonymisées de ses 46 millions de clients à l'Institut Robert Koch, chargé de modéliser l'épidémie en fonction des mouvements de population ».

<https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Partout en Allemagne, les autorités sanitaires locales suivent les personnes contaminées placées en quarantaine et pratiquent un tracking « analogique » des contaminations, en interrogeant les personnes infectées sur leurs contacts. Dans plusieurs régions, les autorités de santé ont transmis à la police des listes de noms et adresses de personnes infectées [6]. En Basse-Saxe, les noms des personnes avec qui les contaminés ont été en contact, et qui se trouvent donc en quarantaine, ont aussi été fournis aux forces de l'ordre [7].

[6] Voir cet article sur le magazine en ligne Netzpolitik.

7-Voir le communiqué de l'autorité régionale de protection des données.

(...)

Une application déjà utilisée en Allemagne pour connaître le niveau de propagation du virus. En Allemagne, l'Institut Robert-Koch, qui coordonne avec les autorités la lutte contre le virus du Covid, a de son côté déjà développé une application pour récolter des données sur la propagation du virus. Les personnes qui utilisent des montres ou des bracelets connectés de fitness peuvent la télécharger. Elles transmettent ainsi des données sur leurs pulsations cardiaques. De cela peut être déduit une fièvre, donc une contamination. L'application ne prévient pas les utilisateurs qu'ils sont peut-être infectés, elle vise juste à suivre la circulation du virus sur le territoire ». <https://www.bastamag.net/Application-stopcovid-tracking-tracage-surveillance-libertes-vie-privee-geolocalisation#nb2-7>

En Espagne (merci beaucoup pour la traduction bénévole, retrouvez l'intégralité de l'article ici : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/traduction-article-espagnol-coronavirus-surveillance-numeriqueodt.pdf>), nous surlignons :

« La situation est si désespérée, car telle est la réalité, la situation est grave, que l'administration centrale était finalement ouverte à tout », explique Tekanautas Nuria Oliver, docteur au MIT¹, Chief data Scientist de Data-Pop (...)

L'équipe de Valencia utilisera les données anonymes et associées fournies par les opérateurs pour extraire des modèles de mobilité de la population. Dans quels quartiers beaucoup de gens descendent dans la rue ? À quelles heures ? Où vont ceux qui doivent aller travailler ? Y a-t-il trop de regroupements dans un point particulier de la ville? (...) Le projet est très similaire à celui que les opérateurs avaient déjà signé par le passé avec le gouvernement et d'autres organismes publiques (...) À la fin de l'année dernière, l'INE a signé un accord controversé avec Telefónica, Vodafone et Orange pour connaître les schémas de mobilité dans tout le pays. Fomento² a déjà travaillé avec Orange en 2018 pour accéder aux données des abonnés et analyser la mobilité interprovinciale des voyageurs au niveau national. À la fin de l'année dernière, l'INE³ a signé un accord controversé avec Telefónica, Vodafone et Orange pour connaître les schémas de mobilité dans tout le pays.

(...) Ana Berenguer, Directrice générale des analyses et des politiques publiques de la Generalitat Valenciana et une autre responsable du projet, souligne que l'idée derrière tout cela est de pouvoir disposer de meilleures informations et de mieux répartir les ressources. « Nous essayons de le faire avec le Ministère de la Santé pour améliorer nos modèles épidémiologiques et faire une projection beaucoup plus précise des ressources sanitaires dont nous aurons besoin et éviter les effondrements : là où il y a une croissance exponentielle, là où nous devons affecter plus de soins intensifs, là où il faut renforcer la présence policière etc »

[https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?](https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico)

[utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico](https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico)

1Le Massachusetts Institut of Technology américain est une université, spécialisé dans les domaines de la science et de la technologie.

2El Ministerio de Fomento est le département ministériel actuel avec les compétences de travaux publics, transports et communications.

3Instituto Nacional de Estadística.

En Italie : « Rome envisage la mise en place d'une application sur smartphone, sur le modèle sud-coréen. Il s'agirait à la fois de cartographier les mouvements des malades diagnostiqués pendant les 48 heures ayant précédé l'infection et de favoriser la télémédecine afin, par exemple, de surveiller à domicile leur fréquence cardiaque et leur taux d'oxygène dans le sang ».

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-l-italie-devoile-les-premiers-elements-de-sa-strategie-de-deconfinement_3902045.html

« **L'Italie** a permis l'échange et le traitement des données personnelles sans l'intervention d'un juge, à commencer par les données de santé aujourd'hui analysées par la protection civile et géolocalisées grâce aux données des opérateurs

télécoms » <https://www.lefigaro.fr/international/italie-contre-le-coronavirus-l-utilisation-massive-de-la-geolocalisation-20200322>

Veillez accepter nos salutations les plus cordiales.